



À TOUS LES CONTRIBUABLES  
**AVIS PUBLICS**

*Séance du conseil*

AVIS est par les présentes donné que la prochaine séance du conseil se tiendra à l'édifice municipal de Saint-Aimé situé au 285, rue Bonsecours.

La séance ordinaire du conseil municipal pour le mois de mars 2019 se tiendra le **lundi 8 avril** et débutera à 19h30.

Lors de cette séance ordinaire, le conseil adoptera un nouveau calendrier des séances ordinaires

Donné à Massueville le 27 mars 2019

La directrice générale et secrétaire-trésorière

France Saint-Pierre g.m.a.